

## Editorial...



**Jean Sirinelli nous a quittés** avec la discrétion qui lui était habituelle. Confronté dans les hautes fonctions qui lui furent confiées aux événements qui surprennent et aux choix qui s'imposent, il s'était toujours montré un maître de sagesse et un fin diplomate, ce qui ne l'avait jamais empêché d'assumer avec force dans l'action les idéaux que nourrissait la fréquentation de la pensée grecque.

Le normalien qu'il était au temps des épreuves de la France n'avait pas transigé. La paix revenue, il avait pris le chemin qu'il pensait suivre jusqu'au bout, celui de l'enseignement. Après un séjour fécond à l'Institut français de Bucarest, les universités de Rennes, de Dakar et enfin de Paris-Sorbonne bénéficièrent de son érudition, mais aussi de sa passion pour l'enseignement. Cette passion lui fit, pendant les dix-huit ans (1979-1997) où il présida la Commission française pour l'UNESCO, ménager une place toute particulière aux vocations de l'enseignement supérieur, à la valorisation des humanités et à la défense des langues

### “Vivre avec sa pensée...”

A la tête de la Commission française, Jean Sirinelli apportait l'étendue de la culture, une grande finesse de pensée, un sens aigu de ses responsabilités, une autorité faite d'affabilité et de délicatesse.

Partout où il intervenait, il était écouté. A l'UNESCO, il sut efficacement faire entendre la voix de notre pays. Aux échelons nationaux, il sut défendre la mission de l'UNESCO et faire prendre les bonnes décisions politiques. Le personnel de la Commission l'entourait d'un naturel respect.

Pour nous qui avons eu la chance de travailler avec Jean Sirinelli, nous continuerons de vivre avec sa pensée, d'être aidés par ce qu'il nous a légué, par son exemple et sa réflexion. Son influence et la puissance de son souvenir resteront vivantes dans nos mémoires et participeront encore à nos orientations.

André Danzin  
Ancien Vice-Président  
de la Commission nationale pour l'UNESCO

anciennes. Son rayonnement personnel fut pour beaucoup dans le rôle que tint dans le monde la Commission française. Son ouverture d'esprit, son goût pour le dialogue, son intérêt profond pour les autres cultures, celles de l'Afrique et du monde arabe en particulier, lui valurent des amitiés nombreuses, tant à l'UNESCO qu'auprès des autres commissions nationales.

Entre temps la France avait maintes fois fait appel à son sens du devoir et des responsabilités. Historien des idées politiques, il savait qu'un intellectuel se doit à la société. Recteur de Limoges en 1967, directeur général de l'Enseignement supérieur en 1968, recteur de Versailles en 1972, il vécut des heures difficiles qu'il domina avec courage par sa largeur de vues et son sens de l'équité.

Le temps venu d'un repos qu'allait bientôt compromettre la maladie, il se tourna naturellement vers ses auteurs préférés. Eusèbe de Césarée avait été le premier. Plutarque fut le dernier de ses compagnons.

A son épouse et à ses enfants que nous avons si souvent vus à ses côtés, nous disons l'affectueuse tristesse de ceux qui, à la Commission, ont eu le privilège de travailler avec lui au service de l'homme et de la paix.

Jean Favier et Jean-Pierre Boyer  
Président et Secrétaire général  
de la Commission nationale pour l'UNESCO

### De nouvelles compétences pour les enseignants

Comment définir les compétences nécessaires à l'enseignant? Plus la réflexion avance, plus la société évolue, plus la liste des compétences que l'on attend des enseignants s'allonge. Pourtant on ne peut pas accumuler indéfiniment des compétences nouvelles, ne faudrait-il pas plutôt définir des compétences plus transversales et plus évolutives? Quelles significations donne-t-on au mot "compétences"?

La Commission française, qui a conduit en son sein puis avec des partenaires européens et africains un travail de réflexion sur le nouveau métier d'enseignant, se propose d'offrir un espace de dialogue au coeur des préoccupations actuelles du système éducatif. Elle organise une table ronde rassemblant des personnalités françaises et internationales dans le cadre de la 10ème journée mondiale des enseignants\*, le 5 octobre 2004 à l'Ecole Normale Supérieure.

\*Son objet est de rendre plus présent dans chaque Etat membre, comme sur le plan international, le rôle et l'engagement des enseignants et d'attirer l'attention de la société civile sur les défis auxquels se trouve confronté le métier d'enseignant

## Culture et science à "l'heure bio"

La relation, parfois tumultueuse et toujours complexe, entre culture et science peut-elle être revisitée à l'aune d'un prodigieux essor des sciences biomédicales et des biotechnologies?

L'UNESCO semble en avoir pris le pari depuis une décennie en ouvrant le champ des sciences et des techniques à une réflexion éthique et normative. Les travaux du Comité international de bioéthique et de la Commission mondiale d'éthique des sciences nous en montrent les premiers fruits : Déclaration universelle sur le génome humain et les Droits de l'homme (1997), projet de Déclaration universelle sur la bioéthique.

Il revenait à la Commission française d'enrichir ce débat en proposant une relecture du concept d'"aires culturelles" face au défi "de la mondialisation technologique".

Comment les sociétés en développement s'accommodent-elles de "la modernité"? Pourquoi les vieilles sociétés industrielles se laissent-elles envahir par de nouvelles peurs?

En s'interrogeant sur la place des biotechnologies dans nos sociétés (conférence prévue début 2005) et l'importance croissante de la "normalisation internationale" en bio-médecine (colloque des 25-26 février 2005), la Commission française, en coopération avec l'Association internationale droit, éthique et science, souhaite faciliter des analyses pluridisciplinaires de ces questions avec en perspective une réflexion sur les politiques publiques dans ces domaines.

Christian Byk

Vice-président du comité sciences sociales

Secrétaire général de l'association internationale droit, éthique et science

## Education aux droits de l'homme - Nantes 19 mai

A l'heure où les droits de l'homme sont confrontés au terrorisme, à la discrimination et à la pauvreté\* dans un contexte de mondialisation, il est urgent de se réapproprier l'éducation aux droits de l'homme, voire de la reconstruire et de la reformuler.

La table ronde que le secteur de l'éducation de l'UNESCO et la Commission française ont conjointement organisée dans le cadre du Forum mondial des droits de l'homme (Nantes 17-19 mai) se proposait d'approfondir la question essentielle de l'éducation aux droits de l'homme à partir des trois thématiques du forum. Cette table ronde, qui a réuni des spécialistes des diverses régions du monde et une centaine de participants, a été conçue sous forme de trois "face à face" permettant de confronter les réflexions et les pratiques pédagogiques.

Cinq pistes de travail ont été dégagées :

- la dimension transversale de l'éducation aux droits de l'homme s'impose dès lors que l'on parle d'éducation tout au long de la vie, en prenant en compte les approches "politique" (préparation à la vie civile) et didactique (instruction civique) et en intégrant l'éducation aux valeurs, à la citoyenneté et à la paix à la compréhension internationale,
- l'éducation aux droits de l'homme est une éducation ouverte, inclusive et participative et implique la co-existence et la mise en place de structures appropriées pour l'apprentissage formel, non formel et informel,
- le contenu de cette éducation comprend trois composantes intimement liées : l'accent mis sur les connaissances en matière de droits de l'homme, sur la pratique et l'expérience à travers les droits de l'homme et sur la participation et la responsabilisation du citoyen par les droits de l'homme.
- l'éducation aux droits de l'homme est avant tout une démarche préventive, elle prépare à faire face aux problèmes de société que sont la pauvreté et l'insécurité pour tenter de les résoudre.
- elle est aussi une éducation fondée sur la réflexion qui ne doit pas se cantonner au niveau des déclarations politiques, des instruments juridiques ou des programmes d'action.

\*Les trois thèmes du Forum.

## Apprendre à vivre ensemble - Guyane 3 et 4 juin



Apatou étant situé environ à deux heures en amont de Saint-Laurent du Maroni, tous les participants s'y sont rendus en pirogue, seul moyen de transport possible.

Les objectifs de la manifestation visaient, par une action commune basée sur la diversité culturelle et le dialogue, le rapprochement des différentes ethnies et la valorisation des identités, la possibilité pour les enfants de sortir de leur village, pour l'école de s'ouvrir sur le monde extérieur et enfin un moyen pour les enseignants de développer l'éducation à la citoyenneté.

Cette rencontre a regroupé 1 600 enfants représentant 16 établissements scolaires grâce au concours du ministère de l'Outre-Mer, du secrétariat d'Etat au Tourisme et de la Française des Jeux.

Elle a constitué un événement dans la mesure où, pour la première fois, des enfants d'origines très diverses, de la côte, du Surinam et des différents villages situés le long du fleuve Maroni ont pu se rencontrer et pratiquer ensemble des activités sportives et culturelles. Elle a été l'occasion pour les différentes équipes pédagogiques de la commune d'Apatou et des autres communes de mieux se connaître et de travailler ensemble autour d'un projet qui motive enfants, parents et enseignants.

Afin que le sens de cette action puisse s'inscrire dans la durée, l'équipe d'enseignants envisage de faire de leurs écoles des écoles associées à l'UNESCO et de renforcer leur lien avec les Clubs UNESCO.

Cette manifestation s'ouvre sur des perspectives très concrètes : échanges avec un club UNESCO de Marseille, renouvellement des rencontres à Apatou, opération similaire dans la partie Est de la Guyane.

La Commission française a l'intention de prolonger la dynamique qui a été initiée.

## La Défense au service de la paix

Le manuel d'éducation à la citoyenneté "La Défense au service de la paix" est destiné aux enseignants du secondaire.

Cet ouvrage constitue un ensemble d'informations sur les liens entre la défense et l'éducation à la citoyenneté et ouvre à une réflexion approfondie sur les droits de l'homme, la démocratie et sur les divers enjeux du monde contemporain. En effet, la suspension de la conscription en France en 1997 a posé en termes nouveaux les rapports de la Nation et de l'armée, ce qui a conduit la France à inscrire l'éducation à la défense et à la paix dans les programmes officiels de l'enseignement secondaire.

Les différentes fiches constituant ce manuel ont été réalisées en partenariat avec l'UNESCO et diverses institutions françaises (SCEREN, IHEDN et ministères de l'Education nationale et de la Défense), sous la coordination de la Commission nationale.

Le lancement officiel du manuel "La Défense au service de la paix" a eu lieu le 27 septembre à l'UNESCO. La séance a été ouverte par Koïchiro Matsuura, directeur général de



Jean Favier

*"... la paix n'a rien de normal et, comme pour la démocratie, il ne faut pas attendre de la perdre pour penser à la défendre."*

l'UNESCO, et par Jean Favier. Un débat s'est ensuite tenu entre les représentants des différents partenaires et les nombreux invités présents, confirmant l'intérêt et l'attente du public pour ce type d'outil pédagogique.

La diffusion de ce support sera assurée par le SCEREN/CNDP à travers son réseau de librairies. Il sera disponible à partir du mois de décembre.

## Les sites français inscrits au patrimoine mondial

Quel(s) mode(s) de gestion pour quel développement ? Label patrimoine mondial, outil de communication, vecteur d'éducation ? Capitalisation d'expériences à l'échelle nationale et internationale : vers une culture de réseaux ?

La Commission française pour l'UNESCO et la Mission Val de Loire - Patrimoine mondial, en collaboration avec la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO, le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, l'ICOMOS et l'UNESCO, a organisé les 9 et 10 septembre, à Tours, la 1ère réunion des gestionnaires de l'ensemble des sites français inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

Lors de l'ouverture à l'abbaye de Fontevraud, Jean Favier, Président de la Commission, a indiqué qu'à l'inscription comme reconnaissance succédait l'inscription comme engagement et devoir. Jean Géguinou, Ambassadeur délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO, a souligné la nécessité pour les sites français de s'intégrer à un réseau plus vaste -788 sites dans 184 pays - le besoin de mieux reconnaître leur appartenance au patrimoine mondial de l'UNESCO et de mieux se faire connaître, tant au niveau national qu'international.

Yves Dauge, Sénateur-Maire de Chinon, a conclu cette première journée.

La présentation générale des rapports périodiques par Kerstin Manz de l'UNESCO, en présence de Catherine Bergeal, direction de la nature et du paysage du ministère de l'Ecologie et du Développement durable et d'Isabelle Longuet, de la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication a été l'occasion d'un échange nécessaire entre l'UNESCO, l'état et les gestionnaires pour la mise en œuvre efficace de ce rapport.

La conclusion de cette rencontre qui visait à initier une mise en réseau des sites est encourageante.

Dominique Tremblay, Directeur de la mission Val de Loire, a souligné que la préparation des rapports périodiques est une opportunité à saisir pour constituer un réseau. Le ministère de la Culture et de la Communication en a souhaité la création et a affirmé sa volonté de le soutenir. Les responsables des sites inscrits ont insisté pour que les gestionnaires soient au cœur de ce dispositif.

Patrice Beghain, adjoint pour la culture à la mairie de Lyon, a proposé d'accueillir les prochaines rencontres dans cette ville, à l'automne 2005.

Enfin, il a été rappelé que la Commission française a vocation à être le relais naturel de ce réseau.

Le Figaro, la Nouvelle République et Le Monde ont salué l'événement.

## Réseau français des écoles associées de l'UNESCO

Créé en 1953 pour concrétiser la volonté des fondateurs de l'UNESCO de promouvoir les idéaux de l'Organisation par la voie de l'éducation, le réseau des écoles associées de l'UNESCO a pour originalité d'être une coordination de réseaux nationaux d'établissements ancrés dans le système éducatif de chaque pays membre.

Son objectif est de contribuer à développer une meilleure compréhension entre les enfants et les jeunes du monde, en vue de construire les fondements d'une paix solide et durable.

Pour aider à réaliser ces objectifs, l'UNESCO a décentralisé la gestion du réseau aux Commissions nationales.

La Commission française assure donc la coordination du réseau français des écoles associées. Dans ce cadre, elle examine les demandes d'adhésion présentées par les établissements d'enseignement.

Résultat du travail réalisé en 2003-2004 par le groupe de pilotage des écoles associées françaises, la charte des écoles associées devrait permettre un nouvel engagement des écoles qui participent au Réseau et améliorer la circulation de l'information avec la Commission française.

## Education

4, 5 et 6 novembre : séminaire du réseau français des écoles associées à l'INJEP sur l'**enseignement de la traite négrière, de l'esclavage et des abolitions**, dans le cadre de l'année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition. Cette rencontre a pour objectif de mieux faire connaître les résultats des recherches scientifiques et pédagogiques actuelles ainsi que de faire le point sur les initiatives prises pour développer l'enseignement relatif à la traite négrière, à l'esclavage et aux abolitions.

9-10 décembre : séminaire international sur la **reconnaissance des acquis de l'expérience** au centre de rencontres internationales où une trentaine d'experts ont été invités. Ils mettront l'accent sur la transférabilité des démarches déjà expérimentées et sur leur validité dans différents contextes économiques, sociaux et culturels.

[jean-pierre.regnier@diplomatie.gouv.fr](mailto:jean-pierre.regnier@diplomatie.gouv.fr)

## Sciences sociales et humaines

7 décembre : Journée d'étude "**Les aires culturelles : pourquoi, pourquoi faire et comment?**", Maison des sciences de l'homme à Paris.

25-26 février 2005 : Conférence internationale **Bioéthique et droit international**, organisée par la Commission française et l'association droit, éthique et science à l'Institut Curie.

1er semestre 2005 : Conférence sur l'**acceptabilité sociale des biotechnologies**.

[christophe.valia-kollery@diplomatie.gouv.fr](mailto:christophe.valia-kollery@diplomatie.gouv.fr)

## Culture

Février/mars 2005 : **2ème journée du patrimoine immatériel en France**, à la Maison des Cultures du Monde dans le cadre du Festival de l'imaginaire et dans le prolongement de la journée du 6 avril. Les débats seront consacrés à la mise en œuvre de la convention par la France, aux questions liées à la délimitation du champ de l'immatériel, à la définition des priorités et à l'établissement d'un inventaire. L'événement sera ouvert à tous.

[hadrien.laroche@diplomatie.gouv.fr](mailto:hadrien.laroche@diplomatie.gouv.fr)

## Communication et Information

Septembre 2004 - janvier 2005 : **séminaire de recherche Vox Internet sur la gouvernance de l'internet** piloté par Françoise Massit-Foléa du Ministère délégué à la recherche.

18-20 octobre : **7ème réunion du Bureau du programme Information pour tous** présidé par la France, à l'UNESCO.

[catherine.souyri@diplomatie.gouv.fr](mailto:catherine.souyri@diplomatie.gouv.fr)

## Activités intersectorielles

20 novembre : journée de solidarité "**Africain(e)s d'ici et de là-bas unis pour vaincre le SIDA**" à l'UNESCO, organisée par l'UNESCO et Sida Info Service à l'occasion de la journée mondiale du SIDA et dans le cadre de la Campagne mondiale d'ONUSIDA 2004 «Femmes, filles, VIH et SIDA». Cette manifestation a pour but de mettre les hommes et les femmes de la diaspora africaine au cœur de la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique. Elle est placée sous le patronage de la Commission française.

29-30 novembre : colloque européen **Enfant et violences : politiques intégrées et pouvoirs locaux en Europe** en coopération avec le Conseil de l'Europe. Ce séminaire a pour objectifs de dresser un état des lieux des politiques intégrées nationales et d'étudier comment les acteurs de proximité peuvent s'approprier et transférer ces dispositifs à leur échelon. Ces travaux aboutiront à des recommandations pratiques notamment concernant les évolutions souhaitables du rôle des élus et des professionnels concernés.

[janine.d-artois@diplomatie.gouv.fr](mailto:janine.d-artois@diplomatie.gouv.fr)

## Publications...

### Le métier d'enseignant à l'heure de l'éducation pour tous

Rapport final du colloque euro-africain organisé à Dakar par les commissions française et sénégalaise.

[disponible sur demande](#)

### Droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information

Actes du colloque organisé par la Commission française et rapport de synthèse du Professeur Michel Vivant

[accessibles sur le Site Internet et disponibles sur demande](#)

## L'UNESCO en bref....

La 1ère réunion d'experts gouvernementaux sur l'avant-projet de **convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques** a eu lieu en septembre.

17 octobre : Pour marquer la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, 4 séminaires sont organisés par l'UNESCO sur la **pauvreté et son lien avec les droits de l'homme**

20 octobre : conférence internationale à Nara (Japon) sur la **sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée**. A l'occasion du 40ème anniversaire de la charte de Venise et du 10ème anniversaire de la Déclaration de Nara, l'UNESCO et l'Agence japonaise pour les affaires culturelles rassemblent une quarantaine d'experts sur ce thème.

21-22 octobre : **L'enseignement de l'éthique en Europe centrale** - conférence régionale d'experts à Budapest sur l'enseignement de l'éthique.

22 octobre : journée handi classe 2004 -conférence sur le thème **Education, culture et différence** à l'UNESCO organisée dans le cadre du programme d'éducation artistique de l'UNESCO, à l'initiative de l'association française "Sans tambour ni trompette".

25 octobre : **Apprendre pour le travail, la citoyenneté et la durabilité** - réunion internationale d'experts à Bonn (Allemagne) sur l'enseignement et la formation technique et professionnelle.

Novembre : **L'Éthique autour du monde** - conférences itinérantes avec consultations régionales et nationales sur la déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique.

18 novembre : **journée de la philosophie à l'UNESCO**, événements ouverts au public organisés à l'UNESCO et autour du monde.

26-27 novembre : réunion du groupe d'experts de l'UNESCO sur le **principe de précaution** à Princeton (Etats-Unis).

29 novembre - 4 décembre : **Les paysages péri-urbains et l'environnement** - 1er atelier international de la Chaire UNESCO en architecture du paysage et environnement de Marrakech (Maroc).

[www.unesco.org](http://www.unesco.org)

### Directeur de publication :

Jean Favier

### Rédacteur en chef :

Jean-Pierre Boyer

### Comité de rédaction :

Janine d'Artois,

Jean-Pierre Regnier,

Christophe Valia-Kollery

### Maquette :

Janine d'Artois

### Imprimerie :

SEPIC, Paris ISSN 1294 - 5706

### Parution trimestrielle

3.000 exemplaires

### Pour en savoir plus :

Janine d'Artois, tél 01 53 69 38 42

[janine.d-artois@diplomatie.gouv.fr](mailto:janine.d-artois@diplomatie.gouv.fr)